



Ordre national du mérite agricole

DESCRIPTION DU BLASON DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

- Si le blason conserve un caractère prestigieux et solennel, l'impression de mouvement qui se dégage de sa forme lui donne un aspect moderne et dynamique. Ce mouvement symbolise une agriculture en transformation, tournée vers l'avenir.
- Tout en représentant la terre et l'agriculture, les couleurs du blason reflètent aussi l'engagement des entreprises agricoles en matière de développement durable. Les couleurs évoquent en outre celles des honneurs qui sont décernés aux producteurs et qui vont du bronze, qui est la première catégorie, jusqu'à l'or, qui est la reconnaissance nationale.
- Le blason est présenté selon deux modèles, soit une version actualisée pour l'année en cours et une version neutre permettant de désigner l'Ordre national du mérite agricole sur les articles et médias à caractère permanent.
- Le blason est divisé en quatre sections que sépare une fleur de lys stylisée; un modèle comporte une pointe de ruban dans laquelle est inscrite l'année du concours.
- La section du haut à gauche est tapissée de légers reliefs évoquant la texture des cultures en pousse. Elle est ornée d'une gerbe s'apparentant aux productions céréalières ou horticoles.
- La section du haut à droite, en teintes de vert, représente le soleil se levant sur une agriculture nouvelle axée sur le développement durable. La forme stylisée du soleil rappelle également la forme d'une fleur, qui figure le secteur de l'horticulture.
- La section du bas à gauche, laissée libre en vert, est le prolongement en diagonale de la zone du haut à droite avec le soleil levant.
- La section du bas à droite renferme des profils qui expriment l'engagement des hommes et des femmes vivant de l'agriculture. Cette section souligne également l'importance de la relève dans les entreprises agricoles.

